

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ENFANTS NÉS EN 2022



Vous êtes parents d'un enfant né en 2022, vous souhaitez le scolariser pour la rentrée de septembre 2025, n'oubliez pas de l'inscrire, en mairie, à partir du 3 février.

Ces inscriptions peuvent déterminer l'ouverture ou la fermeture de classes pour la rentrée de septembre 2025 et seront communiquées à l'Inspection Académique.

N'oubliez pas de prendre contact avec le service scolaire de la Ville pour procéder à son inscription.

CONTACT

Service scolaire

01 64 19 29 20

ou 01 64 19 29 40

scolaire@nandy.fr



Ville de Nandy

Agglomération Grand Paris Sud

9 Place de la Mairie - 77176 Nandy

Tél. : 01 64 19 29 29

www.nandy.fr